

UNE RENCONTRE SINGULIÈRE

On a écrit en français, première des langues romanes à pratiquer l'écriture, dès le IX^e siècle : quelques lignes, perdues dans l'immense latinité, mais des plus précieuses. Cet ouvrage entend expliquer l'émergence précoce, inattendue voire paradoxale d'un usage écrit, politique et littéraire de cet idiome qui en était encore à ses balbutiements : le protofrançais acquiert promptement ses lettres de noblesse. Cet exploit n'a pas peu contribué à l'image d'une langue française idiome d'ancienne culture écrite, instrument familier du pouvoir ; il éclaire son destin et sa vocation à rayonner. Nous proposons ici des raisons radicalement nouvelles de ce coup d'éclat inaugural. La question est austère et devrait requérir l'impassibilité de la science ; on nous pardonnera toutefois un ton parfois familier, et en préambule quelques remarques personnelles.

Ce livre résulte d'une rencontre ; il tient à la découverte, puis à la fréquentation régulière, mêlée d'estime et d'affection, d'un homme mort il y a plus d'un millénaire. Dans une étude publiée il y a vingt-cinq ans, consacrée à l'apparition de la langue française, je reprenais la question, ancienne et jamais vraiment résolue, de la date à laquelle le latin, même très tardif, s'était transformé en protofrançais¹. À l'interrogation « Depuis quand parle-t-on français ? » je répondais de façon tranchée : « Depuis qu'on l'écrit. » C'est-à-dire depuis qu'on a perçu,

1. B. Cerquiglini, *La Naissance du français*, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 1991 ; 4^e édition, 2013.

estimé et valorisé sa divergence d'avec le latin, en lui attribuant une fonction sociale, en le faisant accéder au prestige et à la permanence de l'écrit. Dans cette perspective, les *Serments de Strasbourg*, traité d'alliance bilingue (français/germanique) échangé en 842 par Charles le Chauve et Louis le Germanique, n'étaient plus seulement le premier texte rédigé en français, digne d'être salué comme tel, attestation initiale et presque aléatoire d'une langue en devenir ; ils se révélaient l'instrument d'une opération politico-linguistique impliquant la promotion des langues vernaculaires. Charles et Louis, faisant alliance contre leur frère, Lothaire, pourtant empereur proclamé, se reconnaissaient mutuellement une autorité sur les parties francophone et germanophone de l'Empire ; délaissant le latin de l'unité impériale, les serments faisaient des langues vulgaires l'expression de l'alliance, la délimitation des territoires attribués (et officiellement partagés, quelques mois plus tard, par le traité de Verdun), presque leur identité. Les *Serments* fondaient et justifiaient l'usage écrit du français, dont ils constituaient la décisive première « attestation ». Il importait de souligner, par suite, que ce premier texte français avait été sauvé par un autre texte, latin. Contrairement à l'idée commune, les serments effectivement prononcés à Strasbourg ne furent pas conservés. Absents de la *Capitularia regum Francorum*, recueil de tous les actes officiels pris par les Carolingiens, ils sont seulement cités, dans une chronique latine rédigée par un proche de Charles le Chauve (et épousant sa cause), grand seigneur cultivé, Nithard². Il fallait donc rendre grâce à cet homme, non seulement d'avoir préservé ce document si précieux, mais d'en avoir saisi la signification, la valeur, la nouveauté audacieuse. Je concluais l'ouvrage en ces termes :

Exemplaires, donc, les *Serments de Strasbourg*. Ces quelques lignes tracées sur un parchemin marquent la naissance du français ; elles annoncent celle de deux États rivaux et plus tard de l'Europe des langues ; elles donnent à lire le lien fort de la langue et du politique ; elles montrent le rôle de l'écrit et de ses professionnels dans la constitution d'une langue nationale.

2. Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éditée et traduite par Philippe Lauer, Les Belles Lettres, 1926.

S'ils n'existaient pas, il conviendrait de les inventer. C'est d'ailleurs peut-être ce que Nithard a fait (p. 125).

Cette juvénile conclusion proférée en fanfare s'achevait sur une pirouette. Laquelle, aujourd'hui, ne paraît point gratuite : à l'évidence, ce guerrier lettré si perspicace avait retenu mon attention.

Durant le quart de siècle qui suivit, occupé par d'autres tâches et d'autres sujets, je suivais néanmoins les progrès d'une historiographie carolingienne renouvelant en profondeur ses conceptions. Donnant un portrait plus favorable de Louis le Pieux, plus équilibré des dissensions entre ses trois fils, Charles, Louis et Lothaire, les historiens ne craignaient pas de minorer l'importance politique du couple *Serments* de Strasbourg – traité de Verdun. Non sans arguments, ils n'y voyaient plus guère la répartition de territoires, ancêtres lointains de la France et de l'Allemagne ainsi que de leur histoire conflictuelle (image très « école de la Troisième République » dont mon livre ne s'était pas totalement gardé) ; ils y désignaient la reconfiguration de ces réseaux d'allégeances personnelles que constituait le pouvoir carolingien. Les trois frères se disputaient davantage les fidélités que les domaines. Or, mensonges et forfaitures, promesses et brouilles, serments révoqués : Nithard ne parlait que de cela. Sa chronique n'était donc pas seulement l'éminent dépôt d'un précieux document linguistique, mais le récit au plus juste, au plus près, de ce qui se jouait durant les années 840-843 ; les historiens la reprenaient, la relisaient, avec une attention accrue au texte et à son auteur. Je fis de même, sollicité récemment par une remarquable refonte de l'édition³. Devenue familière, cette vieille chronique carolingienne me convainquait de sa qualité esthétique, faisait preuve d'une originalité troublante dans la production écrite de l'époque, comme d'une singulière modernité : à l'évidence, on avait en Nithard un authentique écrivain. Bien plus, je me persuadais que la citation des *Serments* en langue vulgaire n'était ni anodine, ni due à quelque nécessité historique de véracité. La convocation des *Serments*, répondant à une intention person-

3. Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, édition et traduction de Philippe Lauer, revues par Sophie Glansdorff, Les Belles Lettres, 2012.

nelle de Nithard, prenait place dans son dispositif textuel. On pouvait penser dès lors que l'accession du français à l'écrit, certes liée à une promotion sociale de la langue vulgaire, s'était jouée, en définitive, au sein de cette œuvre ; on pouvait estimer que la citation littérale des *Serments* était partie prenante de l'énoncé, narratif et apologétique, nithardien, qu'elle lui était homogène et relevait de son inspiration ; on en pouvait conclure que ce latiniste fut non seulement le pionnier du français, mais son promoteur littéraire. L'invention de Nithard eut un bel avenir : grâce au numérique, on n'a jamais autant écrit en français.

Je m'étais inscrit, ce faisant, dans un mouvement historiographique commencé à la Renaissance, quand on avait « découvert » les *Serments* de Strasbourg, et auquel il avait fallu des siècles pour offrir à Nithard une juste reconnaissance : ce dernier avait été, tour à tour, ignoré, incompris, négligé, minoré, cité, remarqué. Je le distingue aujourd'hui, et le place en pleine lumière, lui attribuant un rôle majeur dans l'histoire du français : ce livre rapporte ma propre invention de Nithard.

L'homme m'intéressait, dont on savait peu de chose. Il avait été quelque temps abbé laïc de Saint-Riquier où, selon son vœu, il avait été enterré. Mais la vieille abbaye carolingienne a cédé la place à l'église abbatiale gothique, flanquée des beaux bâtiments des XVII^e et XVIII^e siècles. J'allais à Saint-Riquier, archéologue d'humeur, regarder le ciel qu'il avait contemplé. Peut-être connaissait-on la place qu'avaient occupée les bâtiments carolingiens, sous les constructions actuelles, le périmètre où l'on avait sans doute enseveli le guerrier abattu ; ses cendres, après les saccages et destructions, avaient peu de chance d'être encore en place... Je poursuivais l'ombre d'un fantôme. En 2012, je finis par m'en ouvrir à mon ami Claude Jean, directeur régional des affaires culturelles pour la Picardie ; il me rappela gaiement quelques jours plus tard, pour m'annoncer cette nouvelle stupéfiante : en fait, on avait retrouvé les restes de Nithard, qui plus est au terme d'une histoire rocambolesque. J'accourus à l'abbaye de Saint-Riquier, dont la nouvelle directrice, Anne Potié, me conduisit au Centre archéologique départemental, où m'attendait une émotion forte. Dans une salle reposait sur une longue table un squelette

incomplet : c'était Nithard. Je saluai sa **dépouille**, m'attardant à contempler, empreint d'émotion, saisi de pitié, le crâne ouvert de celui qui avait célébré le français.

Singulière rencontre, pour un chercheur familier d'écrits sans visage et sans nom, dont les siècles ont affaibli la vigueur et l'écho, avec le reste palpable de ce qui fut une ardeur, la trace pathétique d'un élan brisé. Un destin se donnait à voir, et la vérité d'une œuvre. Ces ossements, dérobés par miracle à l'opacité des siècles, confirmaient ce que suggérait la chronique : un chagrin du monde et des hommes, qu'avaient rémunéré l'intelligence solitaire du siècle et la grandeur de l'écriture. Au laboratoire de Ribemont-sur-Ancre reposait le premier écrivain français.

Nithard avait surgi de sa tombe et d'un millénaire d'oubli, ouvrant le cortège des officiants du français, pour recueillir notre légitime gratitude, afin que j'écrivisse son Tombeau.

TABLE DES MATIÈRES

Une rencontre singulière	7
CHAPITRE I. Figures d'un méconnu	13
CHAPITRE II. L'énigme des serments	35
CHAPITRE III. L'alliance des princes	47
CHAPITRE IV. Esquisse d'une nation ?	73
CHAPITRE V. « Dissiper les ténèbres de l'erreur »	87
CHAPITRE VI. Comme un frère	111
Tombeau	121